



2
ANNÉES

GARANTIE LIMITÉE DU FABRICANT

Ce produit ROBERTS® est couvert par une garantie limitée contre toute défectuosité de matériel et de fabrication pendant une période de deux ans à compter de la date d'achat.

Cette garantie ne couvre pas les dommages accidentels, l'utilisation déraisonnable ou incorrecte, l'usure normale, la perte d'usage ou les dommages indirects.

Pour en savoir plus sur notre offre de garantie prolongée de trois ans pour certains produits, pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les garanties ou pour discuter d'une réclamation, veuillez communiquer avec notre équipe de service à la clientèle au:

866-435-8665
du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h HNE

Nous vous remercions de votre confiance!
Équipe ROBERTS®